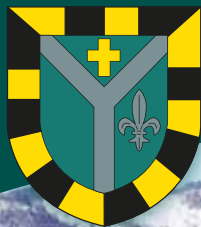


JANVIER 2022



L'ÉCHO
de
Wegscheid

BULLETIN MUNICIPAL - n° 42



Sommaire

p. 3	Le mot du maire
p. 4-5	Infos pratiques
p. 6	Présentation du personnel communal
p. 7	Situation financière et budget 2021
p. 8	État civil - Anniversaires
p. 9-12	L'année en images
p. 13	Le fleurissement
p. 14-15	Le Pays Thur Doller
p. 16	Noël à Wegscheid
p. 17-22	La Communauté de Communes
p. 23-26	Le SIKW
p. 27-28	Les écoles
p. 29	Le Conseil de Fabrique
p. 30	La Brigade verte
p. 31-33	L'Office National des Forêts
p. 34-36	La page de l'Histoire
p. 37-39	La vie des associations

Merci à Guillaume Fontaine pour sa magnifique photo de première page, à tous les contributeurs ainsi qu'à Valérye ma compagne pour son aide précieuse.

Jean-Marie BERLINGER, Maire de Wegscheid

Dépôt légal n°L3669/91
Ce bulletin a été tiré en 240 exemplaires
Diffusion gratuite
Responsable de la publication : Jean-Marie BERLINGER
Impression - création : **DOLLER GRAPHIQUES**

Le mot du Maire



Enfant de la vallée de la Doller, il me tient à cœur d'être un maire de proximité. Depuis ma plus tendre enfance, grâce à des parents impliqués dans la vie de leur village tant au niveau communal qu'associatif, j'ai été bercé aux valeurs de la République ainsi qu'aux valeurs locales, valeurs qui m'ont appris à écouter.

Pas de répit pour la nouvelle équipe municipale

Ce début de mandat aura été rythmé par une situation sanitaire sans visibilité à court ou long terme nécessitant une adaptabilité constante.

En parallèle, différents postes ont montré leur fragilité : gestion de l'eau potable, pannes récurrentes de matériel communal, démission et arrêts maladie, ceci couplé aux difficultés financières et administratives, rien ne nous a été épargné cette année.

Face à la tourmente, la grand-voile a été hissée

En ces moments compliqués et suite aux multiples défis rencontrés, nous avons pu apprécier la faculté de résilience de notre équipe, de votre équipe !

Les difficultés du quotidien ne doivent pas nous cantonner au présent, chaque problème à sa solution !

Parallèlement nous nous devons de préparer l'avenir, d'imaginer Wegscheid dans 10ans, dans 20ans...

Bien sûr il y aura toujours de nouveaux points en suspens, alors ensemble, mettons l'intelligence collective au service de notre municipalité et faisons de notre mieux pour valoriser et dynamiser notre village.

Tumultueuse, cette année 2021 a été riche en rebondissements. Suite au départ de Corine Thierry, secrétaire de mairie depuis 19 ans, nous avons eu la chance de recruter Nathalie Velati qui a rapidement su prendre ses marques. Fabien Bischoff est quant à lui en longue maladie (nous lui souhaitons un prompt rétablissement) et c'est Clément Quinchard qui assure avec brio son remplacement en tant qu'employé communal.

Il est également important de souligner que depuis quelques temps, la commune attire une population jeune venue se mettre au vert et désireuse de s'impliquer au sein d'associations.

Investissements effectués en 2021

Vieillissant et pour plus de sécurité et d'efficacité notre parc automobile a été renouvelé avec l'achat d'un tracteur 4X4 polyvalent en remplacement de l'UNIMOG ainsi que d'un utilitaire Kangoo Maxi.

Plusieurs poteaux incendie défectueux ont également été changés.

Investissements importants et nécessaires à venir dans différents domaines :

- Actuellement un cabinet d'architecte étudie la possibilité de transformation du bâtiment école en Mairie, ce, avec un chiffrage précis.

- Mise aux normes, fonctionnalité, accès PMR de la mairie et du bâtiment école.

Une question se pose, faut-il garder les 2 bâtiments ?

- Gestion, qualité et approvisionnement en eau potable.
- Notre forêt a besoin d'un coup de pouce pour vivre, des plantations sont à prévoir car la régénération naturelle est parfois insuffisante, des chemins sont à réouvrir, une problématique incendie est à prendre en compte car le climat change.

De nombreux projets mûrissent, prenons le temps de la réflexion afin de faire les bons choix.

« 1 arbre pour moi, 2 arbres pour toi, 3 arbres pour la planète ! »

Pour 1 arbre planté à Wegscheid, 2 arbres seront plantés à Madagascar.

Fin mars 2022 aura lieu une grosse opération de plantation dans la forêt communale en association avec les écoles de la vallée, l'ONF et la commune. En quatre demi-journées avec les écoles et une journée avec des bénévoles de la commune, pas moins de 2000 arbres seront plantés. L'achat des plants est financé par le bureau d'étude « Kinomé » avec le soutien d'entreprises mécènes grâce au programme « Forest & Life ». Cette action s'inscrit dans une démarche pédagogique, écologique et de solidarité internationale écoresponsable.

Merci à tous les Holzbeerla et bénévoles

Je suis fier de notre commune de Wegscheid qui signifie « séparation des chemins » (en allemand : Weg (chemin) et scheiden (séparation)) et de ses habitants autrefois appelés Holzbeerla en Alsacien qui à l'instar de la poire sauvage peuvent être à la fois très tendres mais également révéler tout leur caractère. Tendres comme le fruit, durs comme le bois de son arbre.

Fier également de tous les bénévoles qui s'impliquent dans notre communauté villageoise, que ce soit à travers les associations, le conseil municipal mais aussi de manière ponctuelle notamment pour le fleurissement ou pour seconder l'employé communal dans ses différentes tâches.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une excellente année 2022. Quelle soit apaisante et fertile après ces deux années de tourmente et surtout emplies de la tendresse de vos proches après ce long isolement. Que cette nouvelle année soit l'aurore d'une vie sociale retrouvée.

« Ainsi va la vie, elle se nourrit d'impermanence, et c'est l'impermanence qui fait que la vie est vie. Le passé laisse une trace comme les pas dans le sable, mais c'est vers l'avenir que l'on marche ». Agnès Ledig romancière

Votre maire, Jean-Marie Berlinger

Je rappelle à tous que notre commune, ancienne cité minière d'envergure, possède son musée du patrimoine et de l'environnement.

Idéalement situé au centre du village, ce Musée a grand besoin d'une équipe de bénévoles pour le faire vivre.

Je lance un appel à la population afin de créer une structure, soutenue par la commune, qui en assurera son développement et sa pérennité.

Si l'engouement des wegscheidois n'est pas au rendez-vous, le musée sera confié à une association extérieure.



Infos pratiques

Mairie

13, rue Georges Pompidou - 68290 WEGSCHEID
Tél : 03 89 82 02 57 - E-mail : mairie@wagscheid.fr
Application Mobile interactive : « **Intramuros** »

Distillerie: S'adresser à la mairie.

Pressoir : rdv au 06.02.07.28.66.

Sous-Préfecture de Thann-Guebwiller

3 avenue Poincaré - BP 119 - 68802 THANN CEDEX
Tél : 03.89.37.09.12 - E-mail : sp-thann@haut-rhin.gouv.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Vos droits et démarches sur www.haut-rhin.pref.gouv.fr ou www.service-public.fr

Brigade Verte

1, rue de la Gare - 68116 GUEWENHEIM
Tél : 03.89.74.84.04 (Siège à SOULTZ)

Créaliance

12, rue Pasteur - 68290 MASEVAUX-NIEDERBRUCK
Tél : 03.89.38.05.77 - E-mail : crealiance@crealiance.org
Site internet : www.crealiance.org

Tri sélectif : verre, papier, plastique et métal

Le ramassage des sacs jaunes (papier, plastique compressé et métal mélangés) se fait le vendredi matin semaine paire (entre 4h et 18h selon les saisons et les conditions climatiques) (sortir les sacs la veille et les laisser dehors jusqu'au passage de la collecte).

- Les sacs jaunes sont disponibles en mairie.

- Le verre, et uniquement le verre, est à déposer à l'éco-point rue de la Manufacture Royale.

Ordures ménagères

Le ramassage se fait le lundi matin à partir de 4h (les bacs doivent être fermés, sortis la veille et laissés dehors jusqu'au passage de la collecte).

SMICTOM de la Zone Sous-Vosgienne

40b avenue Jean Moulin - 90110 ROUGEMONT LE CHATEAU
Tél : 03.84.54.69.44 - Site internet : www.scmictom-zsv.fr

- Pour toutes vos démarches (installation, déménagement, naissance, décès, départ d'un enfant du domicile...) contactez le SMICTOM de la Zone Sous-Vosgienne par téléphone au 03.84.54.69.44 ou par courriel : sictom.etueffont@wanadoo.fr ou redavance.sictom90@orange.fr

- Pour obtenir un badge : connectez-vous sur www.smictom-zsv.fr ou adressez-vous en mairie.

- Toutes les infos utiles et calendriers des collectes sur : www.smictom-zsv.fr et sur l'application ILLIWAP.

Déchèterie mobile (badge obligatoire)

(à WEGSCHEID - rue de la Manufacture Royale)

En 2022, la déchèterie mobile sera de passage de 12h à 19h sans interruption les : 3 janvier - 15 mars - 30 mai - 18 juillet - 13 septembre - 14 novembre.

- Il est interdit de déposer des objets avant la mise en place des bennes.

Déchèterie fixe (badge obligatoire)

(à ETUEFFONT - route de Rougemont le Château)

Du 1^{er} octobre au 31 mars : le lundi fermé, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le samedi non-stop de 9h à 17h.

Permanences secrétariat

Mardi : 15h30 à 18h00

Jeudi : 9h00 à 11h30

Population totale au 1^{er} janvier 2021 : 325

Du 1^{er} avril au 30 septembre : le lundi fermé, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi non-stop de 9h à 18h.

Déchets verts

Un emplacement pour vos déchets verts (déchets de tailles, tontes pelouses, etc...) est à votre disposition rue du Soultzbach. **Il est demandé de déposer les déchets au fond de la place pour que chacun puisse profiter pleinement du lieu.** Cet endroit est strictement réservé aux **déchets verts des habitants de Wagscheid**. Tout contrevenant est verbalisable.

Service public de l'eau potable

L'agent technique communal relève les compteurs d'eau **une seule fois par an en fin de 2^{ème} semestre** (une consommation estimée sera facturée au 1^{er} semestre). Merci de lui réserver un bon accueil en le laissant relever **personnellement** votre compteur et en veillant à ce que celui-ci reste accessible.

Nouvelles modalités de paiement :

Par prélèvement automatique (formulaires en mairie), en ligne, en espèces ou carte bancaire chez un buraliste ou un partenaire agréé, par chèque ou par virement à la Direction Générale des Finances Publiques MASEVAUX

Dons du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu **de 16h30 à 19h30 Jeudi 10 Février, Vendredi 06 Mai, Jeudi 11 Août à SEWEN.**

Carte nationale d'identité

(valable 15 ans pour les majeurs, 10 ans pour les mineurs)

Sur rendez-vous auprès d'une mairie équipée (les plus proches : Masevaux, Thann, Cernay).

Une pré-demande peut être complétée en ligne sur www.ants.gouv.fr.

Pièces à fournir : une copie intégrale de l'acte de naissance (pour une première demande), un justificatif de domicile, la carte périmée et 1 photo d'identité (aux normes).

Délai de délivrance : 3 semaines.

Nota : La validité des cartes d'identité (pour les personnes majeures) délivrées à compter du 01/01/2004 est automatiquement prolongée de 5 ans sans aucune démarche renseignements sur www.service-public.fr

Passeport biométrique (valable 10 ans)

À demander à une mairie équipée (les plus proches : Masevaux, Thann, Cernay). Une pré-demande peut être complétée en ligne sur www.ants.gouv.fr

Pièces à fournir : une copie intégrale de l'acte de naissance (pour une première demande), un justificatif de domicile, la carte d'identité en cours de validité, le passeport périmé, 1 photo d'identité, un timbre fiscal de 17€ (moins de 15 ans), 42€ (de 15 ans à moins de 18 ans) ou 86€ (à partir de 18 ans).

Délai de délivrance : 3 semaines.

Extraits d'actes de naissance, mariage, décès

A demander à la mairie du lieu de naissance : sur place, par courrier (joindre une enveloppe timbrée) ou en ligne.

Inscription en mairie

Les changements de domicile (arrivée et départ) doivent obligatoirement être déclarés en mairie. **Attention :** l'inscription en mairie ne vaut pas inscription sur liste électorale.

Inscription sur la liste électorale

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont à déposer en mairie ou en ligne www.service-public.fr tout au long de l'année. **Attention :** l'inscription en mairie ne vaut pas inscription sur liste électorale.

Distribution du courrier

Afin de faciliter la tâche aux facteurs, distributeurs de journaux et autres, merci de veiller à avoir une boîte aux lettres normalisée accessible en toute saison et un numéro de maison visible.

Déneigement

Pour assurer la sécurité de tous, il est rappelé que les habitants sont tenus de déneiger les trottoirs situés devant leur propriété et créer un passage pour les piétons. Cette consigne s'adresse à toute la population.

Bruits de voisinage

L'utilisation d'engins motorisés est autorisée : les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30 ; les samedis : de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

Divagation des animaux

Les chiens doivent être tenus en laisse, et leurs déjections ramassées.



Opération « un bouchon, un sourire »

L'association «un bouchon, un sourire», parrainée par l'humoriste Jean-Marie BIGARD, dont une antenne est située à Mulhouse récupère vos bouchons plastiques (eau, soda, lait, jus de fruits, etc...) ainsi que les bouchons en liège (vin, champagne, etc...).

Leur recyclage permet de financer des fauteuils handisports et des aides humanitaires ponctuelles.

Ayez le réflexe d'enlever ces bouchons avant de jeter les bouteilles et de les mettre dans des cartons ou dans des sacs en plastique qui peuvent être déposés chez **Mme Marguerite RICHARD 38 rue du Hohbuhl à KIRCHBERG, Tél: 03.89.82.00.93.**



Collecte cartouches d'encre

Vous pouvez déposer vos cartouches d'imprimantes à jet d'encre vides dans votre mairie.

L'association VIVRE AVEC PARKINSON les collecte et les valorise auprès d'une société de recyclage.

Les sommes collectées sont intégralement reversées à la recherche.

Infos pratiques

Vous valorisez ainsi un déchet de façon utile.

Plus d'infos sur le site de l'association :
www.vivreavecparkinson.fr



La 37^{ème} campagne des Restos du Cœur a démarré le 22 novembre 2021

Pour bénéficier de l'aide alimentaire il est nécessaire de s'inscrire, les inscriptions se font sur rendez-vous uniquement.

Vous pouvez joindre les Restos du Cœur
7 place des Alliés 68290 MASEVAUX-NIEDERBRUCK

- **mardi de 14h à 16h**
- **et vendredi de 10h à 11h30**

ou laisser un message au 03 89 39 80 27 en indiquant votre nom et un n° de téléphone pour être rappelé afin de fixer un rendez-vous et vous indiquer les documents à fournir.



Présentation du personnel communal



Nathalie Velati
Secrétaire de mairie

Depuis mars 2021, la dynamique et souriante Nathalie Velati 32 ans, s'attache à accueillir les habitants de la commune en qualité de secrétaire de mairie.

Suite au départ de Corine Thierry, la commune a lancé un appel à candidature qui a suscité l'intérêt de personnes issues de divers horizons.

Nathalie, enfant de la vallée, a retenu l'attention de l'équipe municipale demandeuse d'adaptabilité de dynamisme et de proximité.

Qui êtes-vous Nathalie ?
Ma famille est originaire de Sewen depuis plusieurs générations et c'est là que j'ai grandi et effectué la première partie de ma scolarité. Je reste très attachée à cette vallée où s'est construit mon histoire, venir y travailler est pour moi source d'émotion.

Qui êtes-vous Nathalie ?

En 2014, lorsque j'ai rencontré Loïc, mon mari, originaire de Wittenheim, nous nous sommes installés à Kirchberg. Rapidement, notre famille s'est agrandie avec la venue de Calie en 2015 et Line en 2019. Deux merveilleuses, petites filles qui égaient nos jours et souvent nos nuits...

Par la suite, nous avons fait l'acquisition d'une maison à Sentheim. Toujours fidèle à la vallée !

Quel est votre parcours professionnel ?
Titulaire d'un BTS Management, j'ai travaillé en tant qu'assistante commerciale puis technicienne commerciale dans le privé.

A la naissance de Calie, j'ai ressenti le besoin de passer plus de temps auprès de ma famille, j'ai quitté mon travail et ai passé l'agrément d'assistante maternelle. Jeune maman, désireuse de profiter de ma fille et ravie d'accueillir d'autres enfants, je me suis épanouie dans cette nouvelle activité.

Lorsque Line est arrivée, accomplie dans mon rôle de maman, j'ai ressenti le besoin de me révéler dans une activité extra-murale.

J'ai alors accepté un poste d'assistante de gestion à Mulhouse.

Qu'est-ce qui a amené cette baroudeuse des temps modernes à Wegscheid ?
Les trajets ainsi que les horaires décalés font réfléchir et lorsque je découvre que le poste de secrétaire de mairie à Wegscheid se libère, je me dis : « Pourquoi pas moi » ?

Même sans aucune expérience dans la fonction publique, j'ai toujours été volontaire.

La fonction de secrétaire de mairie correspond-elle l'idée que vous vous en faisiez ?

Au départ je me suis mis la pression toute seule, mais je suis activement un cursus de formation via le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)

Maintenant je suis apaisée et ma vie de famille s'en ressent. Ici il n'est plus question de chiffres à tout prix, mon travail consiste au bien vivre de la commune et de ses habitants.

Si parfois quelques personnes poussent la porte, un brin revendicatrices, après quelques mots la chaleur et la convivialité prennent le dessus.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire ainsi que toute l'équipe municipale pour la confiance qu'ils m'ont accordée. C'est une première dans toute ma vie professionnelle et ça fait du bien !

Petit mot du maire

« Fréquemment, j'arrive en mairie avec des impératifs, des projets, des exigences.

Contactez une multitude de personnes et collaborateurs dans l'urgence et c'est à Nathalie qu'incombe de me seconder et de faire le lien entre tous ces interlocuteurs et notre municipalité.

Au nom de toute l'équipe, bienvenue à vous Nathalie. »

Ses missions sont :

- L'administration générale de la commune
- La gestion des ressources humaines
- La gestion financière de la collectivité
- Les services à la population
- L'état civil

Situation financière et budgets 2021

BUDGET COMMUNE (M14)

Budget de fonctionnement	331 856 €	dont 70 656 € de report 2020
Budget d'investissement	163 215 €	dont 38 100 € de "restes à réaliser"
TOTAL	495 071 €	

FONCTIONNEMENT		Recettes	
Dépenses			
Charges à caractère général (frais, entretien, fournitures)	100 600 €	Produits de ventes et locations	30 800 €
dont : - électricité, combustibles, carburant	11 700 €	Autres produits	7 600 €
- entretien voirie, bâtiments, terrains...	18 500 €	Taxes et contributions directes	133 000 €
		dont : - produit de la fiscalité directe	100 000 €
Frais de personnel	117 400 €	Dotations, subventions, participations	89 800 €
Atténuation de produits (fiscalité)	17 200 €		
Autres charges (cotisations, subventions, contributions)	61 300 €		
dont : - contributions organismes (SIKW, associations)	40 500 €		
Charges financières et charges exceptionnelles	1 150 €		
Prélèvement pour investissement	33 000 €		
Dépenses imprévues	1 206 €	Résultat reporté 2019	70 656 €
TOTAL	331 856 €	TOTAL	331 856 €

INVESTISSEMENT		Recettes	
Dépenses			
Dépenses d'équipement, acquisitions, travaux	112 300 €	Subventions reçues	9 400 €
dont : - bâtiments, constructions	4 500 €	Emprunts	50 000 €
- réseaux voirie, électrification aménagements	12 000 €	Dotations, fonds divers, opération ordre	5 000 €
- bois, forêts, terrains	11 500 €		
- matériel (hydrants, véhicule...)	84 300 €		
Immobilisations (corporelles et incorporelles)	8 500 €		
Emprunts et dettes	4 225 €		
Dépenses imprévues	90 €	Restes à réaliser	0 €
Restes à réaliser	38 100 €	Virement de la section fonctionnement	33 000 €
Résultat reporté 2020	0 €	Résultat reporté 2020	65 815 €
TOTAL	163 215 €	TOTAL	163 215 €

BUDGET EAU (M49)

FONCTIONNEMENT		Recettes	
Dépenses			
Charges à caractère général	45 700 €		
dont : - redevance agence de l'eau	5 000 €	Recette vente eau + location compteurs	29 480 €
- charges de personnel	6 300 €		
Dépenses imprévues / Charges exceptionnelles	1 544 €	Opérations d'ordre	291 €
Opérations d'ordre	6 403 €		
Virement à la section investissement	9 000 €	Résultat reporté 2019	32 876 €
TOTAL	62 647 €	TOTAL	62 647 €

INVESTISSEMENT		Recettes	
Dépenses			
Dépenses d'équipement, acquisitions, travaux	55 000 €	Subventions reçues	5 000 €
Dépenses imprévues	1 586 €	Autres réserves	0 €
Opérations d'ordre	291 €	Amortissements	6 403 €
Restes à réaliser	0 €	Virement de la section exploitation	9 000 €
		Résultat reporté 2019	36 474 €
TOTAL	56 877 €	TOTAL	56 877 €

Cédric GARNIER, Maire adjoint



Décès

Le 10 février 2021, **Germaine GULLY** née EHRET
 Le 04 juin 2021, **Sébastien FREBAULT**
 Le 13 juin 2021, **Claire BRUNGARD** née WICKY

Mariages



Raphaël GRANGER
et Céline GUILLEMAIN
 le 28 août 2021

Mickaël BERNA
et Elodie KUBLER
 le 18 septembre 2021



David STINNER
et Aurélie DIEDERICHS
 le 16 octobre 2021



Gérard et Marie-Louise MOSSER
 le 21 juillet 2021

Nouveaux arrivants

M. Simon LAPPRAND
et Mme Noémie BERNARDINO
 67 rue du Soultzbach

M. et Mme JARRIGE Denis et Emmanuelle
 1 rue de la Fonderie

Mme MEISTERTZHEIM Chantal
 55 rue Georges Pompidou

M. et Mme Olivier et Marie-Cécile BONVIN
 5 rue du Winkel

M. Stéphane et Karen CHATELAT et leur fils
Mathéo 18A rue du Soultzbach

M. Sébastien POYER et Mme Stéphanie COCHE
 13 rue du Heimbach

Noces d'or

Richard et Sylviane SCHIRM
 le 13 février 2021

La municipalité de Wegscheid honore toutes les personnes qui ont fêté leur anniversaire en 2021 et plus particulièrement les jubilaires de plus de 80 ans, à savoir :

Mme BINDLER Marthe	100 ans	Mme ZIMMERMANN Hélène	84 ans
Mme SCHROEDER Jeanne	100 ans	Mme FARNY Raymonde	83 ans
Mme LINCK Marie-Thérèse	97 ans	Mme NANETTI Denise	83 ans
Mme WIMMER Marguerite	93 ans	Mme SCHMITT Claude	82 ans
Mme WEISS Jeanne	91 ans	M. KOENIG Jean-Claude	82 ans
Mme HESSELER Jacqueline	90 ans	Mme BATTMANN Monique	81 ans
Mme EICH Thérèse	90 ans	M. SCHMITT Gérard	81 ans
Mme EHRET Gilberte	89 ans	Mme ULMER Gilberte	81 ans
Mme EHRET Jacqueline	87 ans	Mme KIPPELEN Marie-Rose	80 ans
Mme GULLY Yvette	87 ans	M. BATTMANN Henri	80 ans
Mme BISCHOFF Clothilde	86 ans	M. KIPPELEN André	80 ans
Mme WEISS Annette	85 ans	M. LEMBLE Jean-Pierre	80 ans



Baroud d'honneur pour notre fidèle Unimog.



Fabien en action.



FEVRIER

Dégagement des chemins ruraux.



MARS



Fabien élague.



Réparation de l'alambic.



AVRIL



Départ de Corine THIERRY.



Vente de l'Unimog.

MAI



Remplacement de poteaux d'incendie, rue Georges Pompidou.



Terrassement par aspiration.



Remplacement de poteaux d'incendie, rue du Soultzbach.

JUIN



Retour des chèvres.



Dépôt sauvage sanctionné.

JUILLET



La boîte à livres de Mme Koerper.



Clément change des tuiles au chalet.

AOUT



Les enfants rendent visite aux chèvres.



SEPTEMBRE



Sécurisation rue du Soultzbach.





L'année en images

OCTOBRE



Installation du distributeur à pizza.

NOVEMBRE



Livraison du nouveau tracteur.

DECEMBRE



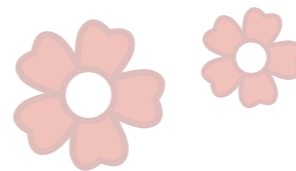
Saint Nicolas à la maternelle.



Nettoyage du réservoir.



Saint Nicolas dans les foyers.



Des fleurs envers et contre tout

Cet été, c'est avec grand bonheur que la commission de fleurissement a repris sa traditionnelle visite des maisons fleuries. Depuis 1991, l'année 2020 aura été la seule à faire connaître un quasi désert floral au village. Pas de fleurissement communal, pas de commandes groupées, peu de motivation et de possibilité de se procurer des plants pour les particuliers et pas de visite de la commission. Alors ce 14 août 2021, Renée Dolis et Gabrielle Fessler, figures bien connues sur la commune, toutes deux passionnées de végétaux et de décoration ont dépoussiéré leurs costumes de guides d'un jour et ont, accompagnées de Katia Kuster, conseillère municipale, mené d'une main de maître, le jury composé de Marie-Odile Methia de Senheim, Laurence Farny de Masevaux et Anne-Marie Berlinger de Guewenheim au fil des rues et ruelles de la commune.

Une chatoyante régalande

Au fil de la visite, l'œil aguerré du jury a pu apprécier l'implication des habitants. Si le manque de soleil notoire du début d'été en a découragé certains en retardant l'épanouissement des belles estivales, ces dames ont relevé la pertinence du choix des espèces et des couleurs ainsi que la subtile association des annuelles et des vivaces moins gourmandes et plus adaptées au changement climatique. Chacune a salué le travail des jardinières et jardiniers en herbe de la commune. Outre la fierté d'avoir une maison colorée et parfumée, le fleurissement est vecteur de lien social et cultive l'art de donner et recevoir en toute simplicité. Si les incontournables géraniums et surfinias, ont été rejoints par gauras et graminées qui ont trouvé leur place en laissent volontiers en fin d'été leurs gracieuses hampes jouer avec la brise de la vallée, d'autres espèces vivaces sont prometteuses.

Palmarès 2021

Catégorie Maisons Fleuries :

1. Estelle et Fabien Bischoff
2. Gabrielle et Michel Fessler
3. Delphine et Etienne Naegelen
4. Valérye et Jean-Marie Berlinger
5. Marie-Rose et André Kippelen
6. Renée et Dominique Dolis
7. Christine et Mathieu Eich
8. Monique et Guy Richard
9. Raymond Ehret
10. Marie-Louise et Gérard Mosser
10. Daniel Ehret

Encouragements à Martine et Georges Koenig, Sébastien Studer et Nicole et Francis Kauffman

Le fleurissement

Une revanche florale très attendue

Comme l'a souligné avec humour Renée Dolis, s'il y a un peu moins de maisons fleuries, l'intensité florale est au rendez-vous et le nombre de poule a significativement augmenté. Je suis ravi de constater que Wegscheid s'inscrit dans une démarche écoresponsable en tendant vers le zéro déchet. Afin que notre commune se pare chaque année aux couleurs de l'été, toutes les petites mains sont les bienvenues. Quelques heures passées pour la commune, quelques fleurs sur le rebord d'une fenêtre peu de chose pour donner le sourire à chacun.

Jean-Marie Berlinger, Maire

Avec la participation de Renée Dolis et Gabielle Fessler

Je tiens à remercier notre fidèle jury et souligne l'implication des bénévoles qui se reconnaîtront pour avoir participé aux deux traditionnelles journées de travail sans qui la commune n'aurait pu se parer aux couleurs de l'été.

Merci également à la réactivité et à la créativité de Clément Quinchart qui s'attache à prendre soin de notre village en toutes saisons.



Catégorie Façades :

1. Raymonde Farny
2. Francine et Jean-François Roy
3. Rosanna et Claude Blanc
4. Richard Sala
5. Jacqueline Ehret

Encouragements à Benoît Sire, René Stempf et Harald Schirm



Pourquoi un Plan Climat ?

Contexte

Les actions en faveur de la Transition Ecologique du Pays Thur Doller s'appuient sur une forte sensibilité des acteurs du territoire aux questions d'efficacité et d'innovation énergétique. Dès 2002, la Charte fondatrice du Pays Thur Doller souligne la nécessité d'engager une réflexion sur les enjeux écologiques.

Bien plus qu'une simple exigence réglementaire, les trois communautés de communes du Pays Thur Doller intègrent le Plan Climat de manière volontaire pour mettre en œuvre une démarche exemplaire.

Objectifs

Le Plan Climat est le moteur de l'action territoriale dans la lutte contre le changement climatique, permettant d'atteindre des objectifs ambitieux de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

Objectifs nationaux :

Consommation d'énergie finale :

- 20 % en 2030 et - 50 % en 2050

Emissions de gaz à effet de serre :

- 40 % en 2030 et - 77 % en 2050

Mise en œuvre

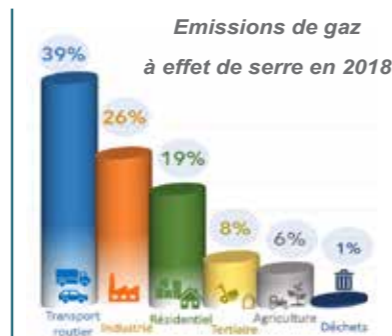
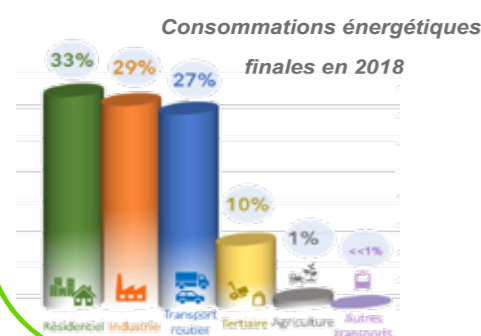


La pollution ne s'arrête pas aux frontières administratives, pour cela la démarche Plan Climat est portée à l'échelle pertinente du Pays Thur Doller. Les trois communautés de communes définissent ensuite leur propre plan d'actions en fonction de leurs spécificités géographiques et sociales.



Eléments de diagnostic

Découvrez la synthèse du diagnostic territorial sur notre site internet : www.pays-thur-doller.fr/plan-climat-air-energie



Notre territoire émet chaque année 407 000 tCO₂, soit l'équivalent d'un trajet aller-retour **Vieux-Thann - Afrique du Sud** en voiture pour chaque habitant



Plus d'informations sur les actions en faveur de la Transition Ecologique : www.pays-thur-doller.fr

Attention, démarchage abusif

Isolation à 1€, pompe à chaleur, solaire photovoltaïque, le nombre de démarchages et de fraudes est en hausse ces dernières semaines, soyez vigilants !

Soyez vigilants en adoptant ces quelques réflexes :

- Savoir que **les services publics ne démarchent jamais**. Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou d'un fournisseur d'énergie !
- Directement après un démarchage, **ne jamais donner ses coordonnées bancaires et ne jamais signer le jour même**. Rester prudent : un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.
- Ne pas se précipiter : toujours **prendre le temps de demander des devis ailleurs** et les comparer avec d'autres offres.
- **Se méfier des offres trop alléchantes** : vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.

Vous souhaitez un avis neutre et gratuit ?
Vous pouvez contacter l'espace FAIRE du Pays Thur Doller
www.pays-thur-doller.fr/espace-faire/





Aux couleurs de Noël

Le 6 décembre, munis de hottes contenant friandises pour les plus sages et triques pour les moins sages Père Saint Nicolas et Père Fouettard ont rendu visite aux enfants de la commune. A la fin de leur tournée, Père Fouettard a pu constater que sa hotte n'avait quasiment pas désemplie contrairement à celle de Saint Nicolas qui n'a rencontré que des enfants sages qui lui ont promis de le rester. Sa hotte vidée de toutes les friandises apportées, s'est, au fil de la soirée, remplie de dessins et petits présents parfois gourmands confectionnés par de petites mains attentionnées. Avec la promesse de revenir l'année prochaine, les deux compères ont assuré que dès la fin de leur périple, ils rappor-

teraient au Père Noël, leur vieil ami, qu'à Wegscheid, il n'y a que des enfants sages. Afin que l'esprit de Noël s'installe sur la commune, grâce à l'implication du maire, l'imagination fertile de Renée Dolis, le savoir-faire de Dominique Dolis et Clément Quinchard employé communal, la commune s'est apprêtée afin de recevoir dignement ces grands hommes qui font pétiller les yeux de nos enfants. Outre les Trolls en bois vêtus de rouges installés sur différents sites, la boîtes à lettre du Père Noël qui trônait fièrement sur le parvis de la mairie a connu un vif succès.

Les coulisses de Noël à Wegscheid



Tourisme – Station de Trail et Marche Santé

Une nouvelle offre touristique pour la vallée de la Doller et du Soultzbach !



Crédit photo : © AB_CCVDS

325km de circuits balisés Trail et Marché santé ont vu le jour dans les Hautes Vosges d'Alsace

- 20 itinéraires de trail
- 19 itinéraires de marche santé, dont plusieurs accessibles en fauteuil de randonnée (type joëlette par exemple)
- 7 panneaux, dont 1 au col du Hundsrück, au lac d'Alfeld et à Sentheim accompagneront et conseilleront les pratiquants.



Des brochures sont disponibles à l'Office de Tourisme et les circuits sont accessibles sur l'application mobile Balade Hautes Vosges Alsace.

→ Contact : Mme Sabrina GARDEUX **Chargée de mission Tourisme** 03 89 38 81 75 / sgardeux@cc-vallee-doller.fr

SPANC – Nouveau règlement

Le Service d'Assainissement Non-Collectif de la CCVDS a validé son nouveau règlement. Le SPANC assure le conseil, l'information, la sensibilisation et l'accompagnement des usagers dans leur démarches.

→ Vous construisez, vous vendez, vous achetez ou réhabilitez votre maison, contactez la CCVDS Mme Pauline WININGER **Technicienne Environnement SPANC** 03 89 38 81 75 / pwininger@cc-vallee-doller.fr ou consultez le site internet : www.cc-vallee-doller.fr



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH

INFORMATION

SPANC

(SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF)

La Communauté de Communes a la compétence Assainissement Non-Collectif et dispose d'un service SPANC. Un nouveau règlement a été adopté le 6 octobre 2021 pour répondre aux nouvelles réglementations en vigueur. Le SPANC est un service public avec un budget propre financé directement par les usagers, dont les redevances sont fixées par délibération du Conseil Communautaire.

CAMPAGNE DE CONTROLES DES INSTALLATIONS JANVIER 2022

Un courrier sera envoyé avec proposition d'un rendez-vous



Qu'est-ce que l'Assainissement Non-Collectif?

L'Assainissement Non-Collectif (ANC), aussi appelé assainissement individuel ou autonome, est une solution technique garantissant le traitement des eaux usées (provenant des toilettes, de la cuisine, de la salle de bain, de la machine à laver, du lave-vaisselle) avant rejet dans le milieu naturel pour les habitations non raccordées à un réseau d'assainissement public.

Outre la nécessité de se conformer à la loi, bien concevoir, réaliser et entretenir son assainissement non-collectif, c'est préserver la santé publique, l'environnement, son cadre de vie et valoriser son patrimoine.

En effet, les eaux usées rejetées dans le milieu naturel sans traitement efficace risquent d'atteindre et de contaminer les nappes phréatiques et les cours d'eau et ainsi porter atteinte à la salubrité publique et à l'environnement.



Qu'est-ce que le SPANC ?

Le SPANC assure :

- Le conseil, l'information, la sensibilisation et l'accompagnement des usagers dans leur démarche.
- Le contrôle des installations d'assainissement non-collectif existant (contrôle périodique de bon fonctionnement).
- L'avis technique (conception et implantation) sur les nouveaux projets d'assainissement (pour les installations neuves ou à réhabiliter).
- La vérification des travaux pour les installations neuves et réhabilitées.

Le rôle du SPANC :

Lors de la construction de ma maison

- 1) J'installe un système d'ANC pour mon projet de construction, je remets 2 documents (une étude de filière d'assainissement et un formulaire de demande d'autorisation) à la CCVDS.
- 2) Je reçois un avis favorable de la CCVDS, je peux commencer mes travaux.
- 3) La CCVDS réalise un contrôle de vérification de travaux avant remblai du système d'ANC.
- 4) Je reçois un rapport de bonne exécution des travaux.

Lors de la vente de ma maison

- 1) Je complète le formulaire de demande d'autorisation et le renvoie au service SPANC.
 - 2) Un rendez-vous est fixé pour effectuer le contrôle de mon système d'assainissement.
 - 3) Un rapport de visite m'est envoyé et sera à joindre à l'acte de vente.
- (En cas de non-conformité, l'acheteur a 1 an pour se mettre en conformité).

Lors de l'achat ou la réhabilitation de ma maison

- Mon installation est **conforme** :
Je n'ai rien à faire
- Mon installation est **non-conforme** :
- 1) Je me renseigne à la CCVDS.
 - 2) Je monte mon projet de réhabilitation.
 - 3) Je dépose mon dossier à la CCVDS, je reçois un avis favorable.
 - 4) Je réalise mes travaux et je contacte la CCVDS avant remblai.
 - 5) Je reçois un rapport de bonne exécution des travaux.

Conseils pour m'assurer du bon fonctionnement de mon installation

Laisser les installations accessibles : pour permettre leur vérification et leur entretien : nettoyage du préfiltre, vidange du bac à graisse, contrôle du niveau de boues de la fosse toutes eaux...

Vidanger la fosse dès 50% de remplissage de boues : si le niveau de boues est trop haut, les matières solides non décantées peuvent colmater le système de traitement secondaire.

Ne pas raccorder d'eaux pluviales dans votre installation qui est strictement réservée aux eaux usées domestiques.

Le dispositif doit être situé hors des zones de stockage, de circulation ou de stationnement (3 mètres).

Tarifs

DESIGNATION	Tarifs 2022 *
Contrôle de conception et d'implantation des installations neuves	160 €
Contrôle de réalisation des travaux	96 €
Visite de contrôle périodique	105 €
Diagnostic – État des lieux lors d'une vente	180 €
Contre-visite	100 €
Déplacement sans intervention	66 €

*Des pénalités peuvent être appliquées et majorées de 100% pour tout refus de visite



Contact



Pauline WININGER

Technicienne SPANC

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH

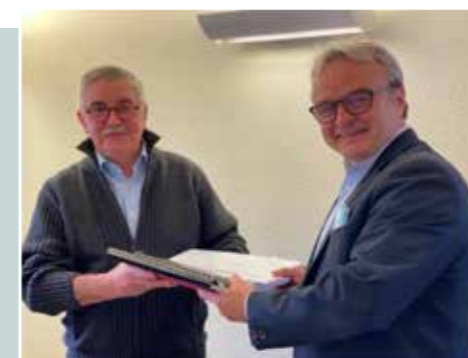
9 Place des Alliés 68290 MASEVAUX-NIEDERBRUCK

Tél : 03 89 38 81 75

pwinger@cc-vallee-doller.fr

Pour toutes informations complémentaires : www.cc-vallee-doller.fr

PLUi – Approbation à venir



Crédit photo : © AB_CCVDS

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal devrait être approuvé et applicable au courant du premier trimestre 2022 !

Le PLUi définit le droit du sol à moyen terme en prenant en compte le développement économique, les besoins en logements, la place de l'agriculture et la protection de l'environnement notamment. Il détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols, de manière à assurer un développement maîtrisé et harmonieux de notre vallée.

→ Pour tous renseignements vous pouvez contacter le service PLUi de la CCVDS Mme

Elsa NORTH Chargée de mission PLUi 03 89 38 81 75 / e.north@cc-vallee-doller.fr



Crédit photo : © AB_CCVDS

Fibre Optique

Grâce à une convention signée avec l'opérateur **XPfibre**, la Communauté de Communes a permis le déploiement de la fibre optique sur tout son territoire. Les travaux, qui sont réalisés sans appel à l'argent public, sont en cours dans toutes les communes en cette année 2021, en 3 phases :

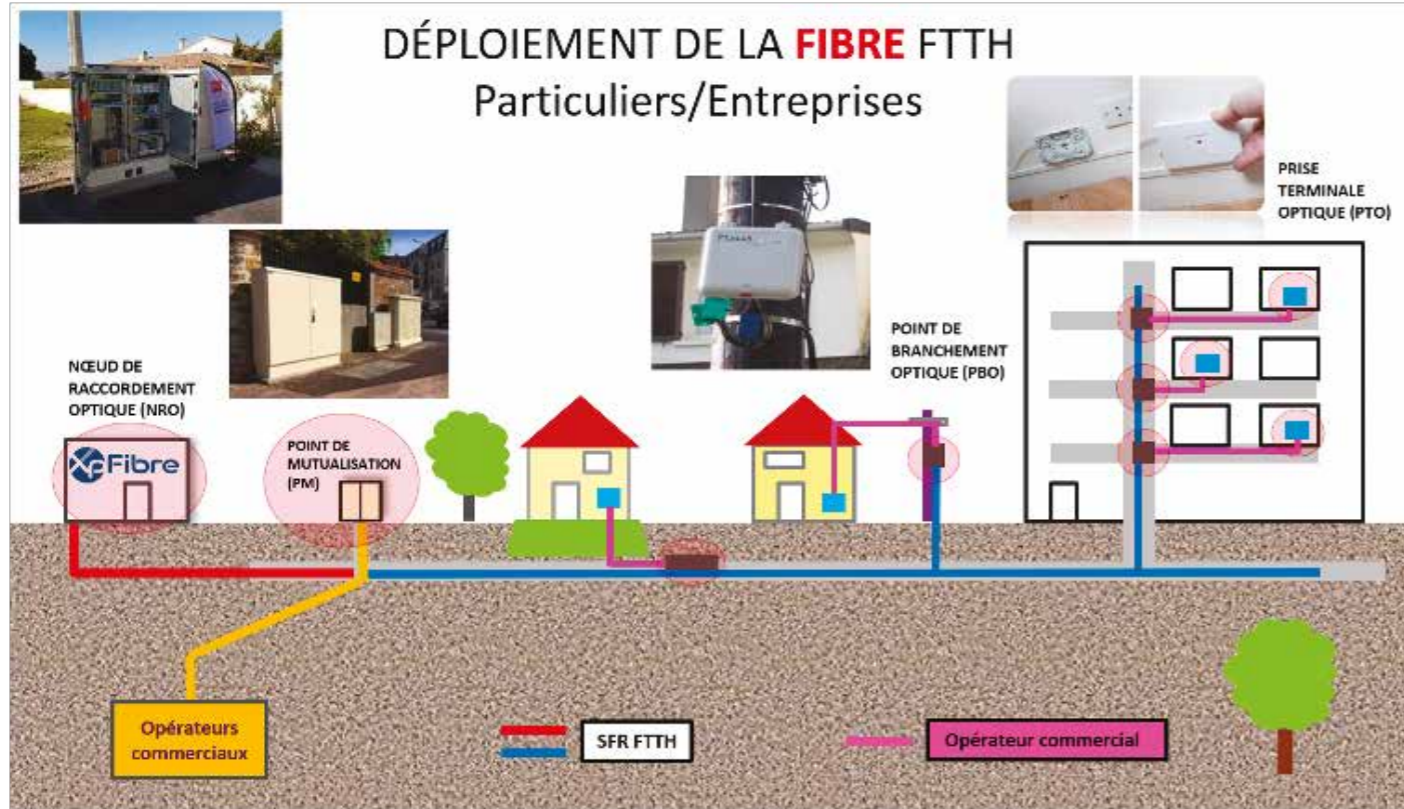
- Installation du point de connexion central à Masevaux-Niederbruck (Nœud de Raccordement Optique ou NRO)
- Installation des 25 Points de Mutualisation (PM), qui desserviront 400 abonnés chacun
- Raccordement des 7481 adresses éligibles à la fibre

Une fois l'ensemble de ces travaux terminés, chaque foyer ou entreprise se verra proposer, par l'opérateur de son choix, une offre fibre de son choix et en fonction de ses besoins.



Ce nouveau réseau coexistera encore quelques années avec le réseau câblé et/ou ADSL.

→ Contact : Mme Delphine PERNOT Directrice 03 89 38 81 75 / dpernot@cc-vallee-doller.fr



Informatique – écrans dans les écoles



Crédit photo : © DP_CCVDS

Candidate dans le cadre du Plan de Relance, la Communauté de Communes a été désignée lauréate du programme de renouvellement informatique dans ses écoles. Ce plan permettra d'équiper toutes les classes du territoire en écrans interactifs et ordinateurs portables. Le budget de cette opération est de 195 000 €, subventionnée à hauteur de 135 000 €. Le lancement des dotations dans les écoles aura lieu sur toute l'année 2022.

→ Contact : Mme Delphine PERNOT Directrice 03 89 38 81 75 / dpernot@cc-vallee-doller.fr

Mobilité

Depuis le 1er juillet 2021, la Communauté de Communes est dotée de la compétence « Mobilité » et s'est engagée dans une démarche volontaire en faveur des alternatives à la voiture pour notre Vallée. Plusieurs dossiers ont été ouverts à cet effet :

- Accompagnement du projet de sécurisation de la Piste Cyclable Senthem-Lauw-Masevaux, en collaboration avec les communes et la Collectivité Européenne d'Alsace.
- Définition des possibilités de liaison de la Piste Cyclable de la Doller avec :
 - o La Communauté de Communes de Thann-Cernay via Aspach-le-Bas
 - o Le Sundgau et la M2A via Burnhaupt-le-Haut et Burnhaupt-le-Bas
- Lauréate de l'appel à projet AVELO2, lancé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) pour les études et l'animation.
- Lancement du recrutement d'un animateur mobilité, financé par l'ADEME
- Travail avec les associations locales en faveur des mobilités actives (Roues Libres en Doller et Cadres Thur-Doller)
- Définition de projets de navettes, notamment vers Masevaux-Niederbruck dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

Communication – A fond sur le numérique !

Depuis cet automne la CCVDS a permis à l'ensemble des communes de la Vallée d'apparaître et de diffuser des informations sur l'**Application mobile Intramuros**.



Disponible gratuitement en téléchargement ou en scannant le code QR ! Cette application est destinée aux habitants et permet d'avoir des informations utiles sur sa commune, ses actualités toute au long de l'année.

La CCVDS a également sorti sa **1^{ère} page Facebook** depuis le mois d'avril et le site Internet s'est refait une beauté en actualisant les informations. N'hésitez pas le consulter : www.cc-vallee-doller.fr

→ Contact : Mme Aurélie BEHRA Chargée de Communication 03 89 38 81 75 / abehra@cc-vallee-doller.fr

Service à la population – ALSH



La CCVDS dotera bientôt la Commune de Burnhaupt-le-Bas d'un nouveau bâtiment pour assurer le développement et la pérennité du service d'accueil périscolaire et extra-scolaire.

Ces nouveaux locaux seront plus adaptés aux besoins spécifiques des enfants et garantiront une meilleure sécurité à l'ensemble des usagers.

La mise en service de l'équipement est envisageable à la rentrée de septembre 2023.

→ Contact : M. Thierry CIAVARELLA Chargé de mission **Service à la Population** 03 89 38 81 75 / t.ciovarella@cc-vallee-doller.fr

Urbanisme

L'urbanisme en 2021, ce sont plus de 997 dossiers traités suite à une forte augmentation !



Cette augmentation peut s'expliquer aussi bien par les évolutions réglementaires à venir (abrogation des POS, PLUi en devenir et arrivée annoncée de la RT2020) que comme une conséquence de la crise sanitaire post Covid-19 où les habitants ont souhaité réinvestir massivement leur épargne dans l'amélioration de leur habitation, bien aidés en cela par les taux bancaires relativement bas et les aides financières accordées par l'Etat, notamment pour l'amélioration énergétique des bâtiments existants.

→ Contact : M. Xavier EGLER Instructeur 03 89 38 81 75 / xegler@cc-vallee-doller.fr

Economie



La Dioller - Oberbruck Crédit photo : © Anthony Haas Photographie

FISAC :

Cette année, grâce au Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce, une aide pour rénover et moderniser les commerces, la CCVDS a financé les projets d'une dizaine de commerces et d'artisans de la vallée, d'Oberbruck, Masevaux et Burnhaupt-le-Haut.



Mercerie – Arts Créatifs Masevaux-Niederbruck

Crédit photo : © Atelier Arts Créatifs

→ Contact : Mme Manon GHILARDI Chargée de mission **économique / Manager de Commerces** 03 89 38 81 75 / mghilardi@cc-vallee-doller.fr



Présentation des zones d'activités :

La Communauté de Communes gère, depuis 2018, 6 zones d'activités qui rassemblent près de 2000 emplois. Elle gère notamment l'entretien et la rénovation des voiries mais aussi les aménagements qui permettront d'accueillir de nouvelles entreprises.

- Zone Industrielle de Burnhaupt-le-Bas : 20 hectares
- Zone Industrielle de Burnhaupt-le-Haut : 29 hectares
- Zone Industrielle de la Doller : 44 hectares
- Zone Artisanale de Soppe-le-Bas : 4 hectares
- Zone Industrielle Porte de Masevaux (Allmend) : 21 hectares
- Zone Artisanale du Domaine de l'Abbaye : 3,5 hectares

→ Contact : Mme Manon GHILARDI **Chargée de mission économique / Manager de Commerces**
03 89 38 81 75 / mghilardi@cc-vallee-doller.fr

Zone de Burnhaupt-le-Bas



Terrains à vendre CCVDS Terrains vendus

Zone de la ZI DOLLER



Terrains disponibles privés
Terrains disponibles de la CCVDS
Terrains de la CCVDS en zone naturelle

Le Conseil Syndical s'est réuni à deux reprises cette année. Lors de la première réunion le 6 avril, les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été adoptés à l'unanimité.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	59 138.00 €	Excédent antérieur	22 095.13 €
Charges de personnel	13 000.00 €	Remboursement des redevables	3 900.00 €
Virement à la section d'investissement	13 956.13 €	Concessions cimetières et autres	2 500.00 €
Charges de gestion	23 318.00 €	Dotations et participation de Kirchberg	55 780.00 €
Charges financières et exceptionnelles	603.00 €	Dotations et participation de Wegscheid	24 260.00 €
Dépenses imprévues	3 000.00 €	Revenus d'immeubles	6 200.00 €
Opération d'ordre	2 640.00 €	Produits exceptionnels	920.00 €
TOTAL DEPENSES	115 655.13 €	TOTAL RECETTES	115 655.13 €

Le montant des subventions allouées aux associations s'élève à 18 208 €. Une subvention exceptionnelle a été versée au Conseil de Fabrique pour avoir pris en charge le système automatique de fermeture de la porte principale de l'église.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement 2021 s'élève à 32 359.02 €.

	DEPENSES		RECETTES
Résultat reporté	4 214.89 €	Réserve	4 214.89 €
Remboursement du capital	0.00 €	FCTVA	3 816.00 €
Travaux	24 644.13 €	Virement du fonctionnement	13 956.13 €
Reste à réaliser	0.00 €	Reste à réaliser	0.00 €
Cautions (Caveau + location Presbytère)	3 500.00 €	Amortissement fais d'études	2 640.00 €
		Subventions	7 732.00 €
TOTAL	32 359.02 €		32 359.02 €

La deuxième séance du 5 novembre était orientée principalement sur la situation des travaux, sur l'école maternelle mais également sur le devenir du caveau de la Maison de Pays.

Les divers travaux de maintenance sur notre patrimoine continuent d'impacter le budget de fonctionnement. Je vous en cite quelques exemples...

Ecole maternelle

- (robinets poussoirs, réfection des bancs de la cour...)



- La plantation d'un mûrier-platane en lieu et place de l'ancien bac à sable a été effectuée le vendredi 22 octobre avec la participation des élèves. Malgré la fraîcheur matinale, petite pelle en mains, ils ont tous apporté leur contribution. Je remercie la commune de KIRCHBERG-en qualité de généreux mécène-pour sa prise en charge (240,90€).



Maison de Pays

- La mise en conformité électrique est toujours d'actualité (remplacement des BAES défectueux, des projecteurs Leds) 2627,28€ - Entreprise HORIZON de Masevaux-Niederbruck

- La rénovation énergétique souvent évoquée mais jamais réalisée a trouvé son aboutissement cette année grâce au dispositif CEE (Certificat d'Economie d'Energie) et la société France Solar.

*Isolation du sous-sol du vide-sanitaire (panneaux en laine de roche revêtus d'une finition alu Rockwool)





*Rénovation du calorifugeage des réseaux de chauffage et eau chaude sanitaire (coquille concentrique moulée en laine minérale Knauf)

Ces travaux ont été pris en charge intégralement à travers la prime CEE financée par Total Energie
Belle opération 7 139 €

- La cuisine du caveau vidée de son équipement a bénéficié d'un nettoyage approfondi (dégraissage et désinfection de la hotte) par une société spécialisée 1 497,18 €.



Mille Club

La sécurité électrique n'est pas perdue de vue avec le remplacement de 4 BAES et un rajout pour les sanitaires. La demande pour un point d'éclairage extérieur a été satisfaite. 1 149,78€ Entreprise Horizon

Aire de jeux

Après dégradation, l'agrès à ressorts a été remplacé au mois de Mai par la société EPSL 1518€.



Sur les projets d'investissement affichés en Avril, nous en avons réalisé la majorité :

Détail des travaux d'investissement 2021 – PROJETS et REALISATIONS

PROJETS	REALISATIONS	SUBVENTIONS
Maison de Pays		
Eclairage extérieur	600.00 €	
Chaudière	13 701.00 €	13 701.98 €
Caveau		
Gainé électrique	1 459.00 €	1 459.24 €
Aménagement terrasse	3 000.00 €	3 108.44 €
Ecole maternelle		
Installation nouveau bureau de direction		
- Equipement rideaux	300.00 €	
- Installation caniveau portail	3 000.00 €	2 740.32 €
Presbytère – salle associative		
Mise aux normes sécurité incendie	1 145.00 €	471.40 €
Eglise – cimetière		
Plantation	800.00 €	
Imprévus	639.13 €	
TOTAL	24 644.13 €	22 279.98 €

Maison de Pays

- la chaufferie -ancienne génération de 1994- a vécu sa dernière saison en 2020.

Une chaudière murale gaz à condensation de chez « De Dietrich » ainsi qu'une installation de production d'eau chaude sanitaire indépendante ont été installées mi-octobre par l'entreprise BAUMANN de Masevaux.

Les subventions octroyées par la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) et la prime OKTAVE (CEE) du Pays Thur Doller ont largement facilité son remplacement.



Des économies d'échelle sont attendues grâce à un meilleur rendement de la chaufferie, son calorifugeage et un nouveau fournisseur de gaz (VITOGAZ) malgré le renchérissement et la tendance du marché de l'énergie à la hausse.

Caveau



La terrasse qui s'était effondrée en partie latérale suite à l'enlèvement de l'ancienne citerne à gaz a été réaménagée (pavage-pose de bordure) par l'entreprise JMF de Burnhaupt-le-Haut.

Les arbustes de la haie vive ont été arrachés permettant de positionner, prévisionnellement dans une tranchée, les futures gaines d'alimentation électrique jusqu'au parking.

Ecole maternelle



Le caniveau à hauteur du portail d'entrée était devenu problématique. Nous avons profité de l'entreprise qui intervenait dans le village pour réaliser ces travaux à moindre coût



(nouveau caniveau avec grille en fonte, syphon et couche d'enrobé) Entreprise Bruetschy de Schlierbach.

Presbytère-salle associative

Une mise aux normes de la sécurité incendie s'imposait pour la cave de notre locataire (création de prises électriques...) Entreprise HORIZON.

Cimetière

Après l'arrachage des buis atteints par la pyrale l'année dernière, notre équipe technique a procédé, après préparation du terrain, à la plantation de 60 taxus avant la Toussaint.



Tous, vous êtes sensibles à l'entretien du cimetière. Nous y sommes attachés également.

Nous faisons le maximum et vous avez pu constater que la végétalisation de certains espaces est en bonne voie.



L'utilisation du désherbeur thermique couplée à l'intervention humaine (zéro pesticide) portent ses fruits.

L'entretien des entre-tombes n'est pas toujours facile vu son étroitesse et un soutien de chacun d'entre-nous serait apprécié.

Autres points...

Caveau

Une page s'est tournée... le « Club-Menu » est effacé de nos tablettes après la vente aux enchères du 25 février 2021 et le devenir du caveau n'est pas encore assuré.

L'annonce qui a été publiée sur les réseaux sociaux a donné



lieu à quelques visites et pour l'instant, nous sommes sur une piste.

Un projet se dessine depuis septembre avec préalablement la création d'une société qui prendrait en charge l'ensemble des investissements.

Faire évoluer le lieu actuel en lui donnant une nouvelle orientation plus moderne est un objectif affiché tout en conservant la restauration dans une forme qui reste à affiner.

Encore un peu de patience... Il faut y croire !

Par contre, vous avez découvert un conteneur haut en couleur de la Sarl « TRATTORIA FANCELLO » de Masevaux sur un emplacement de parking.

En effet, Monsieur Sébastien FANCELLO nous avait soumis l'idée de l'installation de ce kiosque de distribution automatique de pizzas pour le haut de la vallée.

Après en avoir discuté en bureau, nous avons saisi cette opportunité et signé un bail commercial à compter du 22 juillet 2021 pour une installation prévisionnelle au 1er septembre.

Il a été finalement positionné le 22 octobre 2021 (présentation sud) mais l'écran de commande était illisible sous le soleil. Il a donc été réorienté vers l'Est le samedi 30 octobre sous la pluie.

Idee séduisante et qui est aussi un produit d'appel complémentaire pour le caveau.

Ecole maternelle

SELON LE CODE DE L'EDUCATION, la commune a la charge de l'école publique.

Le SIKW avait sollicité une demande de subvention au titre du DSIL pour 2021 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour l'isolation arrière du bâtiment.

La réponse négative du 23 août 2021, sans appel, précise que ne sont éligibles que les communes et pas le syndicat.

Dès lors, se pose la question de savoir qu'elle est encore l'intérêt pour le SIKW de conserver l'école maternelle. ?

Sans précipitation (année 2022) mais avec pragmatisme, le Président a posé la question du rattachement de l'Ecole Maternelle à la commune de KIRCHBERG.



Maternelle : petite et moyenne sections



Par une délibération, ce principe a été acté à l'unanimité mais la décision de modification est subordonnée à l'accord des deux Conseils Municipaux. Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) continuera de vivre sereinement n'étant pas impacté par ce transfert mais il gagnera en lisibilité...

A suivre...

Dans les points divers

En raison du COVID, le traditionnel repas de Noël 2020 des aînés avait été remplacé par une distribution de colis. Des membres du comité du Club de l'Amitié et des élus des Conseils Municipaux avaient fait le tour de nos deux villages (maisonnette et panier garni de chocolat). Nous avons formulé beaucoup d'espoir pour ce Noël 2021, mais la COVID ne voulant pas nous laisser de répit, c'est avec regrets mais en toute responsabilité et prudence, que nous avons annulé une nouvelle fois cette belle

après-midi récréative et conviviale. Nous repartons à nouveau sur une corbeille garnie et maisonnette.



Le Président et l'ensemble des membres du Conseil vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

Prenez soin de vous.

Michel BOUTANT

Le vendredi 18 juin 2021, les moyens, nous sommes allés en sortie en forêt avec Aurélien, animateur du CPIE. Les animations CPIE ont été financées par le SMICTOM.



Nous sommes allés chercher les décomposeurs dans la nature.

Nous avons cherché sous les feuilles, sous les rondins de bois, sous les cailloux. Nous avons également gratté la terre.



Nous avons trouvé divers petits animaux que nous avons ensuite placé dans des petites boîtes. Nous devons être calmes et organisés pour que les petits animaux rentrent dans nos boîtes !



Puis, nous avons pu observer nos petites bêtes à l'aide d'une loupe. Grâce à la loupe, nous les avons donc observées de beaucoup plus près.

Ensuite, nous avons effectué un tri de photos de nos petites bêtes : les décomposeurs / les prédateurs.



Les décomposeurs mangent des feuilles par exemple. Les prédateurs en revanche mangent les décomposeurs. Parmi les décomposeurs, on trouve l'escargot, le lombric (ver de terre), le cloporte, la limace, l'aselle, le collembole, la larve, l'iule (mille-pattes noir luisant). Parmi les prédateurs, on trouve l'araignée, la lithobie à pinces.

Pour finir l'animation, nous avons essayé de reconstituer nos petites bêtes à l'aide d'une photographie avec des choses de la nature (cailloux, brindilles, cailloux, etc). Cela s'appelle du land art.

Cette sortie nous a beaucoup plu ! Un grand MERCI au SMICTOM et à Aurélien du CPIE.



L'année 2021

Ce n'était pas la pire année mais on a eu quelques problèmes !

- Problème N°1 : la communication avec les masques, on ne pouvait pas bien communiquer.
- Problème N°2 : on ne pouvait plus jouer avec les CE1 et les CE2 mais être CM1-CM2, c'est très bien.
- Problème N°3 : il y a eu le confinement et nous n'avons pas aimé ça, car on ne pouvait plus voir nos amis.
- Problème N°4 : on a eu un petit problème avec un élève très très turbulent. Sinon l'année s'est bien passée.

Cléa et Louis (et Arnaud pour la version corrigée)

Les insectes et les feuilles

Dans l'année de CE2, nous avons exploré les feuilles, ainsi que les insectes. Nous avons appris beaucoup de choses sur la nature. Nous avons attrapé des mille-pattes, des araignées, ainsi que plein d'autres insectes. La dame nous a expliqué que tout ce qui traîne dans la nature est la maison des insectes. Ils aiment manger les feuilles sur les tiges.

Tribaut et Léna N.

Les milieux humides avec Hugo

Un mardi, un monsieur est venu dans notre classe. Il s'appelait Hugo. Le premier jour, il est venu nous expliquer les milieux humides.

Le deuxième jour, nous avons fabriqué des maquettes : nous avons une fiche avec des instructions et une caisse que nous devons remplir de cailloux, d'argile, de végétation... Après, nous avons mis de l'eau et du colorant alimentaire. Nous avons attendu quelques secondes,



puis Hugo a pris une paille coupée, a aspiré de l'eau dans sa main et l'eau était colorée. Ça nous a appris qu'à cause des pesticides et des engrais chimiques, la nappe phréatique était contaminée. Nous avons aussi reçu une feuille d'exercices et il y avait la maman de Léna W.

Le troisième jour, nous avons fait une sortie, c'était cool ! Nous sommes allés au lac de Sewen.

Keira et Léna W.

Voilà déjà un an de passé depuis la dernière fois que je me suis adressé à vous, chers fidèles et habitants de Kirchberg et de Wegscheid.

L'an dernier, je parlais de cette épidémie de COVID qui préoccupait chacun d'entre nous, et qui nous empêchait de nous retrouver, ou de retrouver une vie normale. Nous avons enfin vu arriver les vaccins, accompagnés de critiques et d'avis multiples positifs ou négatifs, rendant encore plus difficile la prise de décision pour se lancer dans la démarche. Nous avons tous été déchirés entre faire confiance à la science ou attendre en comptant sur notre bonne étoile, et la disparition de ce virus.

Nous en sommes au même stade aujourd'hui, puisqu'on nous demande de nous faire injecter une troisième dose de vaccin, si on désire pouvoir sortir de chez soi et on nous annonce des mutants encore plus résistants.

Pendant cette année, le conseil de Fabrique de l'église de Kirchberg-Wegscheid a appliqué les consignes fixées par le gouvernement, relayées par l'évêché et par la préfecture. Nous avons mis en place du gel hydroalcoolique, des rubans interdisant l'accès à un banc sur deux, un sens de circulation, et ainsi de suite, pour que l'église puisse rester ouverte.



Les sapins et la crèche en cours d'installation.

Je remercie vivement M. Robert Fluhr pour la mise en place de ces dispositions indispensables, et pour son engagement de sacristain, ainsi que toutes les personnes qui assurent le nettoyage de l'église, et son fleurissement.

Nous avons réalisé quelques travaux au courant de cette année, l'automatisation de l'ouverture et de la fermeture de la porte principale, l'entretien annuel de l'orgue réalisé par M. BRAYE, la réparation du tronc, des luminions et divers petits travaux courants réalisés en interne.

L'automatisation de la porte principale nous permet de maintenir le libre accès à l'église tous les jours de la semaine de 8 heures à 17 heures. Cette plage horaire évoluera dans les prochains jours pour tenir compte du culte qui a lieu le samedi à 18 heures. Je pense que l'argent dépensé pour réaliser ces travaux est bien utilisé, puisque quand je suis sur place, je rencontre souvent des personnes du village ou de passage qui viennent fleurir

une tombe, se recueillir, et qui après s'arrêtent un moment dans notre belle église. Il est important qu'elle reste accessible à tous.

Je tiens à remercier l'ensemble des donateurs qui au travers de leurs dons nous permettent de poursuivre notre mission pour que notre église reste un lieu de rencontre et de prière. Vous avez répondu généreusement à notre appel de dons pour le chauffage de l'église, puisque nous avons obtenu 2 405.70 € pour l'année 2020.

Je veux également rendre un hommage à M. Robert TROMMENSCHLAGER qui nous a quittés le 29 novembre 2021.



Monsieur Robert TROMMENSCHLAGER est entré au Conseil de Fabrique de Kirchberg-Wegscheid en 1983, et dès lors, il a été élu comme Trésorier et il a exercé cette fonction jusqu'en 2006.

Nous le remercions pour son engagement au sein de la paroisse, et nous présentons nos sincères condoléances à son épouse, ses enfants ainsi qu'à toute la famille. Sauf évolution des conditions sanitaires en vigueur à l'heure où j'écris ces quelques lignes, la fête patronale de la Saint-Vincent devrait avoir lieu le dimanche 23 janvier. Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion. Pour finir, je vous souhaite à tous de bien terminer l'année 2021 et je vous présente au nom de l'ensemble du Conseil de Fabrique, une bonne année 2022, qu'elle vous garde en bonne santé, et que chacun puisse s'épanouir dans la Paix.



Brigade Verte

Gardes Champêtres Intercommunaux du Haut-Rhin

Les gardes champêtres surveillent les espaces ruraux et veillent au respect des règlements, des arrêtés pris par les Maires dans le cadre de leurs pouvoirs de police.

Leurs principales missions et interventions sont les suivantes :

- Surveillance des forêts, voiries et agglomérations : circulation sur chemins forestiers, occupation sans autorisation du domaine public routier, dégradations diverses, cueillette illégale, etc...

- Application des règlements de police et du Code de la Route : circulation interdite, circulation d'un véhicule en dehors de la chaussée ou de la voie qui lui est affectée, stationnement interdit, usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation, non-port de la ceinture de sécurité, vitesse excessive, etc...

- Police des espaces naturels protégés

- Infractions au code de l'Environnement : atteintes aux espèces protégées (faune et flore) ainsi qu'à leurs habitats, etc...

- Police de la chasse et de la pêche

- Animaux : capture et transports à la fourrière de chiens errants non identifiés, transport ou enfouissement d'animaux sauvages blessés ou tués, parcages d'animaux sans clôture suffisante, intervention pour déclaration en mairie d'un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie, mauvais traitement, manque de soins, etc...

- Pollution, feux, bruits, nuisances diverses : dépôts sauvages d'immondices, production continue et prolongée de fumée propre à nuire à la tranquillité du voisinage, aboiements intempestifs de chiens, émission de bruits gênants par véhicule à moteur et autres sources sonores, nuisances olfactives, etc...

- Construction sans permis et infraction à l'urbanisme, publicité...

- Police funéraire

- Et plein d'autres domaines de compétences...

Face à une infraction, il sera donné priorité à l'approche pédagogique, mais le garde champêtre a le pouvoir de verbaliser.

Les moyens humains et matériels

Le poste de Guewenheim est composé de 3 gardes-champêtres et d'un assistant garde champêtre.

Nous disposons d'un véhicule tout-terrain, de 2 VTT à assistance électrique et de chevaux.

Nous travaillons étroitement avec d'autres services tels que la Gendarmerie, l'Office Français pour la Biodiversité, l'Office National des Forêts, les gardes pêche et gardes chasse locaux, etc...

Quelques interventions sur la commune de Wegscheid en 2021

Cette année nous sommes intervenus à plusieurs reprises suite à des signalements d'administrés concernant les conditions de détention de chiens à plusieurs endroits de la commune. Nous avons contacté les propriétaires desdits canidés afin de vérifier et de constater les allégations des riverains. Nous avons sensibilisé et rappelé la législation en vigueur lorsque que cela était nécessaire. Nous sommes ensuite passés à plusieurs reprises afin de suivre l'évolution.

Nous vous rappelons que posséder un animal de compagnie vous astreint à des devoirs envers ce dernier. Tout carnivore domestique (chien, chat, etc...) est soumis à l'obligation d'identification.

Un autre fait marquant de l'actualité de la commune nous a mobilisé, il s'agit de l'accident d'un jeune vététiste dans la Réserve Naturelle Régionale des Volcans. Nous avons, accompagné du Peloton de Gendarmerie de Montagne, ratisser toute la zone à la recherche d'un piège qui aurait été posé dans le secteur.

SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNALES

CHATEAU WALDNER DE FREUNDSTEIN
92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
68360 SOULTZ

Téléphone 03 89 74 84 04 – Fax 03 89 74 66 79

courriel : contact@brigade-verte.fr

L'Office National des Forêts

Réserve naturelle régionale de Wegscheid : une forêt suivie à la loupe !



En 2021, le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace, gestionnaire de la Réserve naturelle régionale (RNR), a réalisé un suivi scientifique sur 50 placettes réparties dans la forêt. Il sera répété tous les 10 ans et permettra de mieux comprendre l'évolution de la forêt dans le contexte actuel de changement climatique.

Ce suivi appelé PSDRF (Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières)



Hêtre-sapinière à Wegscheid



Matérialisation du centre de la placette avec une borne de géomètre et marquage des arbres repères

a été développé par Réserves Naturelles de France (RNF) en lien avec des organismes de recherche et des gestionnaires des milieux forestiers. La forêt de la RNR de Wegscheid rejoint ainsi le réseau de 150 forêts sentinelles suivies avec attention à travers toute la France. La gestion réalisée dans la réserve est particulière car elle suit les principes de libre évolution et permet donc l'expression d'une biodiversité riche et d'une grande naturalité grâce à la présence de nombreux arbres morts et cavités.

Chaque placette fait l'objet d'un protocole qui consiste à mesurer le diamètre des arbres vivants et morts et à recenser les dendromicrohabitats (ex : cavités, branches cassées, décollement d'écorces, lichens, mousses, champignons etc...) favorables à de nombreuses espèces.

Un dendromicrohabitat : Quèsaco ?

C'est « une singularité morphologique portée par un arbre et qui est utilisée par des espèces parfois hautement spécialisées, au moins durant une partie de leur cycle de vie. Ils constituent des refuges, des lieux de reproduction, d'hibernation et de nutrition cruciaux pour des milliers d'espèces. Différents événements biotiques ou abiotiques peuvent créer des dendromicrohabitats : par exemple une chute de pierre qui cause une blessure d'écorce, l'action de la foudre qui entraîne une fente dans le bois ou un pic qui creuse une loge de nidification. »

Source définition : Bütler, R.; Lachat, T.; Krumm, F.; Kraus, D.; Larrieu, L., 2020: Guide de poche des dendromicrohabitats. Description et seuils de grandeur pour leur inventaire. 58 p.

Photos de dendromicrohabitats observés à Wegscheid :



Cavités des contreforts racinaires

Trois dendromicrohabitats visibles sur cet arbre : mousses, lichens et un dendrotelme (creux dans un arbre rempli d'eau)



Quelques chiffres du réseau de placettes établi dans la réserve :

- 1080 arbres vivants, 81 arbres morts au sol (de plus de 30 cm de diamètre), 116 arbres morts sur pied, 135 chandelles et 38 souches ont été mesurés
- 13 espèces d'arbres relevées
- Pour le bois vivant, le Hêtre commun domine à 70% en densité (tiges/ha) et à 58% en volume (m³/ha)
- Environ 75% du volume de bois mort relevé concerne le Sapin pectiné

La hêtraie-sapinière présente un bon état de conservation, elle abrite une grande diversité de classes d'âge et un ratio de bois mort intéressant. Rappelons que ce bois mort joue un rôle crucial pour l'accomplissement du cycle de vie de nombreuses



Crapaud commun abrité dans une souche

espèces. La présence encore peu marquée de très gros bois (de diamètre supérieur à 67,5 cm) témoigne vraisemblablement de l'impact de la gestion passée. Le degré de naturalité important de la forêt de la RNR de Wegscheid sera probablement gage d'une bonne résilience face aux changements à venir.

Delphine SCHLAEFLIN
CEN Alsace



Soutenir ou participer à l'action du Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace
www.conservatoire-sites-alsaciens.eu

Photos : D. SCHLAEFLIN, M. FERREIRA - CEN Alsace



Le dépérissement forestier s'est encore accentué durant toute l'année 2021 même si cette année il n'y a eu que deux attaques de *scolytes** sur les plantations d'épicéa contre 3 envois l'an passé.

Le marché du bois toujours aussi morose en début d'année a vu une embellie durant le dernier trimestre avec des prix

fortement à la hausse.

Nous avons dû sécuriser la zone forestière au-dessus du chemin menant au captage d'eau. Il a été coupé, débardé et vendu 300 m³ de sapins secs.



Au total, la commune a pu vendre sur pied sapins et épicéas dépérissant et secs sur pied, pour environ 900 m³. L'exploitation n'a pas encore débutée mais cela ne devrait pas tarder.



A part cela aucune coupe de bois résineux verts n'a été effectuée dans la forêt communale.



Dans le domaine des aides à la reconstitution des peuplements, la commune a été retenue pour un dossier de replantation dans la parcelle 6 sur 2 hectares et demi dans le canton Pfaffenberg. Ce chantier a été remboursé à 55 % sous forme d'un mécénat avec Reforest'Action, spécialiste du financement participatif pour le reboisement en France.

Il a fallu établir un dossier complexe selon un cahier des charges très précis et la commune a été retenue.

L'entreprise WADEL- WININGER d'Ueberstrass a fourni et mis en terre les plants en décembre 2020.

Pour tenir compte du réchauffement climatique ont été plantés, pins sylvestres, cèdres du Liban, châtaigniers, chênes pubescents, pommiers et poiriers sauvages.

La plantation bien venante a déjà été dégagée cet été et tous les plants résineux ont été badigeonnés avec un répulsif bio à base de graisse de mouton afin de les préserver de la dent du Gibier.



Dans cette dynamique, les chasseurs ont installé deux miradors afin de pouvoir accentuer la pression de chasse sur cette zone sensible.

La municipalité de Wegscheid a également été retenue pour une autre opération de financement total de la reconstitution par des travaux de nettoyage du terrain avant plantation, achat des plants, mise en terre des plants et mise en place des protections contre le gibier, en parcelle 10 canton Erzgrund.

Cela correspond à 5 hectares et 30 ares de forêt à reconstituer en bénéficiant en plus de la régénération naturelle déjà en place, en sapin pectiné épicéa et feuillus divers.

C'est l'Association KINOME qui dans le cadre du programme Forest & Life réalise un projet pédagogique en classe et sur le terrain qui va concerner les élèves des 2 RPI de la haute vallée (Rimbach-Dolleren-Oberbruck et Kirchberg-Wegscheid-Sickert) et Bourbach-le-Haut soit 8 classes.

La régénération en place dans les 2 zones a d'ailleurs été protégée de la dent du gibier par la mise en place, sous le bourgeon terminal d'un bandeau de scotch qui agit comme répulsif.



Ce travail a été réalisé par LACHEREST Wendy qui fut mon apprentie en alternance durant deux années.

Elle a réussi son examen : BTS Gestion forestière et vient d'être nommée en « renfort chablis » dans l'Agence ONF de Verdun depuis le 1^{er} septembre dernier.

J'ai particulièrement apprécié ainsi que le maire, son aide et son professionnalisme et intérêt pour la forêt.

J'ai eu le plaisir d'avoir en stage du 23 au 27 novembre 2020 et du 1^{er} au 5 février 2021, Théo KUSTER dont les grands-parents Marlyse et Charles KUSTER habitent Wegscheid et dont la tante KATIA y est conseillère municipale.



Ce jeune est actuellement en préparation d'un BAC professionnel dans la Maison Familiale et Rurale : Les deux Vals à Les Fins dans le Doubs.



En raison de dépérissement forestier et des aléas climatiques par période de fort vent ou épisode neigeux intense la forêt reste dangereuse. Soyez donc très prudents lors de vos promenades en forêt restez sur les sentiers balisés ou chemins et surtout respectez les éventuelles signalisations de chantiers interdits au public en cas d'exploitation forestière.

*Scolyte : Coléoptère qui creuse des galeries dans les arbres

Votre technicien forestier FARNY Michel





La page de l'histoire

Les années se terminant par 1

Nous continuons notre page de l'histoire en relatant quelques faits qui se sont déroulés lors des années se terminant par 1. Pour certaines années, nous allons nous référer à des événements qui se sont passés dans l'environnement dans lequel se trouvait notre village (période du Reichsland Elsaß-Lothringen à partir de 1871).*

L'orthographe des noms correspond à celle figurant explicitement dans les registres et qui peut être différente de celle d'aujourd'hui.

Année 1861

Le conseil municipal en place avait été installé le 16 septembre 1860 et était composé de MM. AST Michel maire, ROSSENBLIEH Thiébaud adjoint, ARBEIT Emile, EHRET Sébastien, SEILLER Thiébaud, REITZER Jacques, COLLE Rémy, COLLE Jacques, RINGENBACH Séraphin et RINGENBACH Ignace. Lors de l'installation, chaque conseiller a du prêter serment en déclarant :

« Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'empereur ».

Lors de la séance du 5 février, ont été définies les quantités de travail à demander à chaque contribuable pour une activité au service de la commune (c'était la journée citoyenne avant l'heure !).

Lors de la même séance, a été abordé le traitement annuel de l'instituteur qui est passé de 290 francs pour l'année 1860 à 600 francs pour 1861 ainsi que le coût de la location de la salle de classe, soit 75 francs pour l'année. Cette salle de classe se trouvait chez un privé dans la maison qui est devenue, plus tard après rénovation, l'école de Wegscheid.

Pour le paiement du traitement de l'instituteur, le département et l'Etat auront à compléter la dépense communale par une subvention d'un montant de 405,49 francs.

Lors de la séance du 12 mai, le problème du budget est abordé en présence des membres du conseil municipal et des plus forts imposés de la commune, en nombre égal des conseillers municipaux. La démocratie participative de certains contribuables est déjà effective. Le coût annuel du salaire du garde-champêtre s'élève à 100 francs.

Lors de la séance du 11 août, le conseil municipal est d'avis à demander que la commune soit dispensée de payer les hypothèques conventionnelles légales et judiciaires pour l'immeuble destiné à recevoir la maison commune et d'école (ancien bâtiment mairie-école).

Fait et délibéré à Weegscheid (le nom de la commune s'écrivait avec 3 « e » et non 2 comme actuellement).

Lors de la séance du 10 septembre, le conseil municipal

vote une somme de 108,41 francs pour paiement des frais d'acte et d'enregistrement pour l'acquisition de l'emplacement pour la maison d'école. Le notaire est M. GENDRE de Masevaux. Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 19,20 francs à l'instituteur en reconnaissance des bons services que le maître rend à la commune tout en étant mal rétribué.

Année 1871

Le conseil municipal en place a été installé le 4 septembre 1870 sous la présidence de M. SEILLER Simon nommé maire qui fait un appel nominal des conseillers nouvellement élus et chacun d'eux s'est levé et a prononcé le serment suivant :

« Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'empereur ».

Sont conseillers : COLLE Rémy, EHRET Ferdinand, ERHARD Nicolas, EHRET Antoine, SEILLER Simon, KOENIG Michel, WIMMER Jean-Jacques, ARBEIT Eugène (l'artiste peintre) NAEGELLEN Joseph le vieux GEBEL Amand.

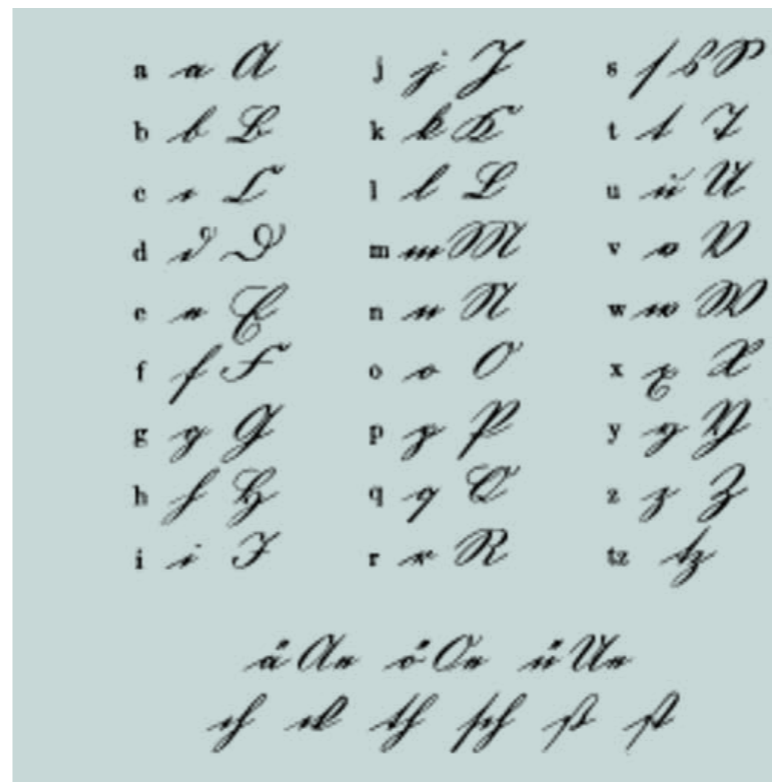
Remarque : qui a déclaré la guerre en 1870 ? La France est bien à l'origine de ce conflit, puisque c'est **Napoléon III, alors empereur, qui déclare la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870**. Tout d'abord entre Français et Prussiens, cet affrontement tourne en une opposition entre deux nations : la France et l'Allemagne.

Lors de la séance du 31 mars, le maire SEILLER Simon expose au conseil la situation embarrassante dans laquelle il se trouve par suite du silence du nouveau préfet à sa lettre du 1er mars par laquelle il l'avait prié de le décharger des fonctions de maire. Il assure MM. les conseillers et tous ses administrés que c'est par pur dévouement qu'il a consenti à rester chargé du fardeau de l'administration de la commune pendant la durée de la guerre. Voyant que sa tâche est finie et qu'il ne peut plus faire le bien parmi la population, dont il a perdu l'affection, il ne demande qu'à se retirer ; par conséquent il prie le conseil de désigner un de ses membres pour le remplacer. La proposition du maire n'a pas abouti car le conseil a refusé d'accepter sa démission.

Installation du nouveau conseil municipal sous régime allemand en date du 9 septembre. A partir de cette date, tous les P.V. des conseils sont établis en allemand avec l'écriture « Fraktur » qui est difficile à lire.

L'écriture **Fraktur** (en allemand : Frakturschrift), couramment appelée **écriture gothique** ou **gothique allemande**, est un type d'écriture gothique, version typographique de l'alphabet latin apparue en Allemagne au

début du XVIe siècle et qui a perduré jusqu'au XXe siècle. Sa version manuscrite cursive était la Kurrentschrift, remplacée tardivement, et pour peu de temps, par la Sütterlinschrift.



Les conseillers sont les suivants : COLLE Rémy, EHRET Ferdinand, KOENIG Michel, NAEGELLEN Joseph, WIMMER Jean, MAREK Jean, ILTIS Joseph.

Il est surprenant de voir avec quelle facilité et consistance les P.V. sont établis en allemand.



Au cours de la séance du 10 octobre, le maire expose qu'il est urgent d'aviser aux moyens de payer les dépenses de la construction de la maison d'école, la dépense se

La page de l'histoire

Les années se terminant par 1

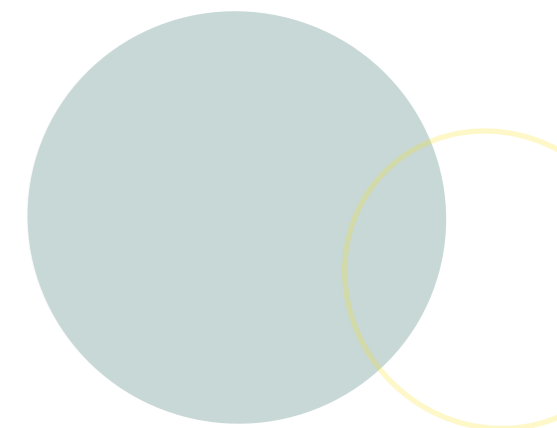
monte à 12801 francs, 5500 francs ont déjà été payés et considérant que les revenus de la commune sont insuffisants pour faire face aux dépenses ordinaires et, pour satisfaire ces dernières, la commune est déjà obligée de faire passer l'imposition de 1000 à 1100 francs indépendamment des 3 journées de prestation (journées citoyennes). Comme les habitants sont déjà surchargés d'impôts, il est impossible de leur imposer de nouvelles charges. La commission ne voit d'autre moyen pour acquitter cette dette que de s'adresser à la bienveillance du gouvernement et de demander une subvention de 3801 francs et espère qu'en considération de la pauvreté, de la conscience et des sacrifices qu'elle s'impose annuellement cette subvention lui sera accordée.

*L'Alsace-Lorraine (en allemand Elsaß-Lothringen) est le territoire cédé par la France à l'Empire allemand en application du traité de Francfort, signé le 10 mai 1871 après la défaite française.

L'avis favorable à la cession est voté le 1er mars 1871 par le parlement français réuni à Bordeaux, à la demande d'Adolphe Thiers, premier président de la troisième république ; le vote comptera 546 députés favorables à la cession, 107 contre et 23 abstentions. Les députés opposés sont essentiellement les élus parisiens et des territoires concernés et se retrouvent très minoritaires. Les élus des territoires d'Alsace et de Lorraine qui ont été cédés signent ensemble un texte de désapprobation qui sera appelé « la protestation de Bordeaux ».

L'entité politique qui a été couramment appelée Alsace-Lorraine, et qui portait le nom officiel de Reichsland Elsaß-Lothringen, correspond au territoire actuel de l'Alsace-Moselle, c'est-à-dire les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Guy RICHARD,
maire honoraire de la commune de Wegscheid





La légende du passage souterrain de l'église paroissiale Saint-Vincent de Kirchberg-Wegscheid



fond de la haute vallée de la Doller.



Dans cette église, construite sous le règne des HABSBOURG, ducs d'Autriche, certainement vers la fin du 15^{ème} siècle-début du 16^{ème} siècle, se trouvent le blason de la famille des Habsbourg (signifie en héraldique *de gueules à la fasce d'argent*) ainsi que l'indication du début d'une date, à savoir l'année 15... sur le fronton de la petite porte du clocher. D'autre part, l'une des cloches date de 1435 et est dédiée au Christ Roi. Mais quand a-t-elle été mise en place dans la tour du clocher ? Nous sommes devant une interrogation comme il en existe bien d'autres autour de l'église.

Si une église ou un lieu de culte a été construit par les habitants, ces derniers devaient être nombreux. Ainsi, il se raconte que les mineurs de Wegscheid (il y avait à la fin du 15^{ème} siècle-début du 16^{ème} siècle, 23 mines dont Saint-Vincent, Fürstenbau, Reichenberg, Vogelgesang, Zum grünen Schild, Zu meiner Frau, etc...) déposaient le minerai récolté dans le clocher de l'église en attendant de pouvoir le transférer à Bâle et, d'autre part, qu'un hameau se trouvait au niveau de la zone Hohbuhl-Hecken au 15^{ème} siècle avec comme nom « Beigerhausen ».

La configuration actuelle du terrain, avec une zone caillouteuse sous la terre arable, laisse à penser qu'il puisse y avoir eu des maisons dès les années



1350 puis démolies au début des années 1400 par les Armagnacs lors des occupations de la globalité des terres entre Montbéliard et Strasbourg. Une compagnie de ces derniers (dénommés également « écorcheurs »), était cantonnée près du Lachtelweiher. Ils se ravitaillaient en pillant le hameau Beigerhausen qu'ils ont décimé vers 1444 pour se nourrir en faisant fi des habitants et des maisons. Plus tard, au niveau de l'emplacement de ce groupe de maisons, il y aurait également eu un bâtiment beaucoup plus important et imposant (de même qu'à Masevaux) appartenant à la famille FUGGER et qui aurait été démolie ou brûlé en 1632 lors de la guerre de 30 ans avec l'arrivée des Suédois.

Mais les pires destructions se déroulèrent lors de la « période suédoise » de la guerre, dès 1630. Les troupes protestantes du roi de Suède Gustave II Adolphe déferlent sur le Saint Empire en passant par la Saxe, la Thuringe, la Franconie pour finalement passer par l'Alsace et la Lorraine en septembre 1631.

Le général du roi Gustave Adolphe, Gustave Horn, envahit successivement Erstein, Obernai, Rosheim, Benfeld, Sélestat, Colmar, Thann et Belfort. A la fin de l'année 1632, toute l'Alsace est prise et seules Saverne et Dachstein résistent encore. En 1633, les paysans du Sud de l'Alsace se soulèvent et prennent Ferrette. Au Nord, Philippe Othon, comte de Salm, reprend Haguenuau.

Il se raconte également qu'il y aurait eu un souterrain qui reliait le cœur de l'église Saint-Vincent avec ce bâtiment seigneurial FUGGER, situé au lieu-dit « Beigerhausen. » La famille FUGGER est une famille de marchands et de banquiers du Saint-Empire, implantée à la fin du Moyen-Âge à Augsburg, qui domina la finance européenne à la fin du Moyen-Âge et pendant la Renaissance. Ils sont à l'origine de la pratique moderne de la banque et de la finance.

C'est le 13 mars 1799 que Kirchberg devient une paroisse avec comme annexe la commune de Wegscheid.

Je me suis permis d'aller faire de la prospection avec mes baguettes et mon pendule de sourcier afin de vérifier ces affirmations et de m'assurer qu'il y a bien une galerie souterraine. La première zone de détection fut faite autour de l'autel mais sans résultat. L'espace intérieur de la tour du clocher ne révéla rien non plus. Puis, j'ai fait le tour intérieur de l'église en longeant les murs et mes baguettes de sourcier restèrent définitivement horizontales et sans mouvement. La galerie souterraine qui devait relier l'église au quartier actuel du Hohbuhl est sûrement une légende qui est grossie par l'imaginaire des conteurs.

Cette légende a été complétée par la découverte sur le terrain « Beigerhausen » d'un calice qui aurait été déposé à Colmar vers les années 1860. Etait-ce au musée Unterlinden ouvert en 1853 ? Les recherches faites au musée avec Mme Corinne SIGRIST, bibliothécaire du musée, et avec M. Raphaël MARIANI, attaché de conservation du patrimoine, collections du 19^{ème} siècle, n'ont pas abouti.



hypotheses émises complètent certainement la grande légende du passage souterrain de l'église paroissiale Saint-Vincent de Kirchberg-Wegscheid.

Un grand merci à mon oncle Gérard WIEDER pour l'aide apportée.

Guy RICHARD, maire honoraire de Wegscheid.

L'intérieur de l'église avant la rénovation faite dans les années 1960 avec ses tableaux d'Eugène ARBEIT (peintre impressionniste du 19^{ème} siècle né et décédé à Wegscheid, élève de DELACROIX et de COROT). Vous remarquerez les bancs supplémentaires dans l'allée centrale du côté des « femmes ».

L'Association de Gestion de la Maison de Pays et du Mille Club

Levons le voile sur un acronyme qui interloque et parfois déstabilise. AGMPMC Qui sommes-nous ?

Créée en 1994 l'Association de Gestion de la Maison de Pays et du Mille Club (AGMPMC), organise et gère le fonctionnement des salles intercommunales de Wegscheid et Kirchberg. Si différentes équipes et présidents se sont succédés au fil des années, notre dynamique reste inchangée : proposer aux habitants de Wegscheid/ Kirchberg et extérieurs un service de proximité de qualité à un tarif raisonnable.

Une année de transition

Je vais brièvement revenir sur la crise sanitaire qui a bousculé le fonctionnement de chacun tant pour les associations que pour les particuliers. Manifestations annulées, mariages, anniversaires reportés... Aujourd'hui, au vu de l'engouement pour la location de nos salles, la vie reprend ses droits. Vaccins, tests sanitaires, gestes barrières, tous ces outils sont à notre portée alors soyons tous responsables afin de sortir de cette spirale négative.

Départ de piliers de l'association

Après de nombreuses années de bénévolat, Thérèse Defrançois nous a quitté pour une vie sous le soleil du sud. J'avoue que nous nous sentons bien démunis sans son omniprésence, voir son don d'ubiquité*. Plus qu'une trésorière elle était l'âme et la mémoire de notre association. Françoise et Philippe Linck ont également pris une retraite bien méritée afin de profiter pleinement de leurs petits-enfants.

Philippe bienveillant, soucieux de louer la salle de la Maison de Pays dans les meilleures conditions et Françoise qui, perfectionniste, avec son charmant sourire s'est attachée à la rendre rutilante et accueillante.

Lise Keller* a rejoint l'association en septembre en remplacement de Françoise.

Investissements Maison de Pays

Après 25 années de bons et loyaux services, la chaudière gaz a été remplacée par une chaudière nouvelle génération. Le calorifugeage de la chaufferie effectué, l'isolation du vide sanitaire ainsi que le changement de fournisseur gaz à des tarifs négociés par l'association des maires ruraux de France nous ferons faire des économies substantielles quant au budget chauffage.

Merci à tous pour votre confiance et votre engagement

Je ne me répéterai jamais assez en remerciant cette année encore toute l'équipe de l'AGMPMC pour son implication sans faille et sa réactivité face aux événements passés et à venir, les habitants de nos deux villages et tous ceux

grâce à qui cette synergie entre communes et associations ne serait envisageable.

Je salue également le travail de Thérèse, Valérye, Françoise, Philippe, Jacques-Antoine, Michel, Lise et toutes les petites mains qui travaillent dans l'ombre pour leur assiduité et leur dynamisme.

*Ubiquité : faculté permettant d'être présent partout ou à plusieurs endroits à la fois.

* A lire dans la rubrique portraits

L'équipe de l'AGMPMC vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année. Un instant, un moment, une pensée, vous êtes les bienvenus pour intégrer l'association, c'est avec grand plaisir que notre équipe conviviale vous accueillera.

Suite au départ de Thérèse Defrançois et Philippe Linck, notre association a grand besoin d'un (e) trésorier(e) ainsi que d'un(e) secrétaire

*Jean-Marie BERLINGER
Président de l'AGMPMC, Maire de WEGSCHEID*

Contacts associations :

- Club de l'amitié :** Marie-Reine RELOT 03.67.94.17.88
- Les Robins de la Doller :** Christian MOURGUET 06.02.30.73.24
- Tennis de table :** Dennis GASSER 06.10.78.12.06
- Gym douce :** Liliane PATTY 03.89.82.08.02
- Musique St Vincent :** Jean-Luc SANSIG musiquekw@wanadoo.fr
- Chorale Ste Cécile :** Maurice KLINGLER 03.89.82.00.51
- Chorale Plaisir de chanter :** Claude BRACCINI 06.36.82.08.73

Salles	Durée	Locataires de Kirchberg/Wegscheid	Locataires extérieurs aux villages
Maison de Pays Grande salle			
Du vendredi 16h au dimanche 20h	WE	230 €	290 €
Enterrement / Réunion publique	1/2 jour	60 €	60 €
Prestation ménage		80 €	80 €
Mille Club			
Réception / Apéritif/ Rencontre familiale	WE	100 €	140 €
Enterrement / Réunion publique	1/2 jour	40 €	50 €

Responsables salles :

- Mille Club:** Jacques-Antoine WEISS 06 06 57 70 49 cfecgcweiss@wanadoo.fr
- Maison de Pays:** Jean-Marie BERLINGER 06 84 47 77 17 jmb68290@gmail.com
- Presbytère :** Michel BOUTANT michel.boutant@gmail.com
- Secrétariat AGMPMC :** agmpmc@gmail.com



Lise Keller Agent d'entretien



Depuis septembre, en remplacement de Françoise Linck, Lise Keller a rejoint l'Association de Gestion de la Maison de Pays et du Mille Club (AGMPMC).

Enfant de la Haute Vallée depuis de nombreuses générations, Lise, maman de deux petites filles, Élésia, 5 ans et Néfaelle, 2 ans habite Wegscheid depuis 2017. Avec son mari Cyril ils retapent une maison de village bien connu de nos anciens pour avoir été des années durant le bistrot des « Trois Rois ».

Bien connue au sein de la commune, cette dynamique et spontanée jeune femme ne ménage pas ses efforts. S'il n'est pas rare de l'apercevoir au fil des saisons une pelle à neige à la main, poussant une brouette de bois ou courbée dans son potager, le travail elle connaît et endosse plusieurs casquettes. Tour à tour maman, vendeuse au sein de l'épicerie « Proxi » de ses parents à Oberbruck, assistante de vie aux familles elle ajoute une corde à son arc en rejoignant l'AGM-PMC en tant qu'agent d'entretien.

Lise est ce que l'on peut appeler une super maman !

Pour se ressourcer, en parallèle du temps précieux passé auprès de ses deux filles, ses 3 Jacks Russells et ses 2 chats Lise s'adonne en compagnie de son mari aux joies du 4X4, de la randonnée pédestre et de l'Air Soft.

Bienvenu à vous Lise !

Les membres de l'association au Royal Palace de Kirrwiller



Les membres devant le Royal Palace de Kirrwiller

Après 18 mois durant lesquels les activités étaient arrêtées en raison de la pandémie, les membres de l'Association « Wegscheid Accueil » se sont retrouvés le dimanche 7 novembre 2021 pour se rendre à Kirrwiller assister au nouveau spectacle fêtant les 40 ans du Music-Hall « Le Royal Palace ». Les retrouvailles étaient, pour les participants, une occasion d'échanger sur le confinement et la chance que nous avons de vivre dans un village où cette période était relativement facile à supporter.

Le président Jean SCHMITT a salué l'ensemble des présents et leur a souhaité une belle journée puis la secrétaire Monique RICHARD a présenté le déroulement de celle-ci.



Blasons de Cernay, Ferrette et des comtes de Bar

Aux alentours de Cernay, le maire honoraire de Wegscheid Guy RICHARD a commenté le blason de Cernay sur lequel figurent un puits ainsi que 2 bars. Ces poissons permettent de faire le lien entre : Cernay avec les Habsbourg et le comté de Ferrette, les comtes de Ferrette avec la principauté de Montbéliard et les comtes de Montbéliard avec les comtes de Bar qui avaient déjà, au 11ème siècle, sur leur blason ces 2 poissons (le comté de Bar comprenait déjà l'actuelle ville de Bar le Duc). Le passage à Krautergersheim a permis de contempler les champs de choux à choucroute et, près de Hochfelden, les installations pour la culture du houblon.

Lors de l'arrivée à Kirrwiller, le groupe a constaté qu'il n'était pas le seul à vouloir assister au spectacle. Après avoir dégusté un très bon repas servi avec professionnalisme, un millier de personnes s'est retrouvé dans la grande salle. La magnifique revue du 40ème anniversaire intitulée « Trésor » a ravi l'enthousiaste public avec ses artistes et danseuses, ses acrobates, ses motards de l'extrême, ses comiques, etc...



Sur le chemin du retour, le président Jean SCHMITT a remis à la secrétaire Monique RICHARD, et sous les applaudissements des présents, un bon cadeau en remerciement du travail inlassable qu'elle a effectué au service de l'Association « Wegscheid Accueil » depuis plus de vingt ans. C'est avec une grande émotion qu'elle a remercié tous les membres.

Avant de rejoindre Wegscheid, une halte a été faite dans un restaurant à Hunawhr où des



Flammenkueche salées et sucrées ont été servies.

C'est tard dans la soirée que les participants sont revenus, enchantés, dans la vallée de la Doller en se promettant de se retrouver bientôt pour l'assemblée générale qui n'a pas pu être faite en raison des règles liées à l'application des directives sanitaires de la pandémie.

Monique RICHARD, Secrétaire de l'Association « WEGSCHEID ACCUEIL »



Communauté de Communes
de la Vallée de la Doller
et du Soultzbach

Wegscheide

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !

